



## Association des Usagers du Port d'Ars en Ré

Décembre 2024 N° 51



CHASSE BASSIN DE LA PREE

Chers adhérents de l'AUPAR,

Voici un nouveau bulletin après une année qui ne restera pas dans les meilleures au niveau de la météo, nous n'avons pas pu faire nos navigations comme prévu à cause du mauvais temps, espérons que l'année prochaine sera plus favorable.

Nous avons quand même fait des choses, sortie au Phare de Cordouan, apéros Marée Basse, Banc du Bucheron, nous vous en donnons les détails ci-contre. Nous avons reçu le Défi Découverte Voile, qui propose aux handicapés de naviguer au port d'Ars en Ré et toutes les aides étaient les bienvenues. Par contre la matinée « Sécurité » organisée par l'URCAN n'a pas eu lieu à cause des contraintes « Vigipirate renforcé attentat » qui imposaient des mesures que nous ne pouvions pas tenir, mais l'année prochaine devrait revoir cette manifestation que beaucoup d'entre vous apprécient.

Nous avons inauguré avec succès, cette année, une journée festive AUPAR / CNAR et nous la renouvelerons l'année à venir. Pour le Banc du Bucheron, nous avons modifié l'organisation, ceux qui vont sur le Banc, comme d'habitude, prennent les huîtres au local et pour ceux qui n'y vont pas, pour des raisons de météo ou de santé, nous leur ouvrons les huîtres devant notre local, ainsi tout le monde peut en profiter et cela a rencontré aussi un beau succès.

Les travaux de dragages ont été engagés et nous paraissent satisfaisants, enfin le chenal se dégage, lentement mais **surement**, il reste quand même du travail à faire, vous pouvez le voir sur la vidéo que nous avons fait réaliser en avril et en septembre (visible sur notre site « [aupar.info](http://aupar.info) »). L'AUPAR continuera à faire « survoler » le chenal afin que nous puissions vous montrer l'état de votre zone de navigation.

Nous sommes assidus aux Conseils Portuaires, aux réunions URCAN, UNAP CM, FNPAM\* et nous vous en rendons compte par messages, mails, de manière à ce que vous soyez informés des actions à tous les niveaux.

Vous aurez le programme prévu pour l'année prochaine dans l'annuaire des marées que nous avons réédité cette année, et aussi sur le site « [aupar.info](http://aupar.info) » qui a été remis à jour et contient toutes les informations en temps réel, c'est un gros travail et nous devons remercier ceux qui s'y sont collés. Vous constaterez que nous avons prévu des activités nouvelles, remontée de la Charente jusqu'à Cognac (tirant d'air maxi 3,50 m !) ou pique-nique à la pointe d'Arcay, en souhaitant une météo favorable pour nous permettre ces nouvelles navigations.

Votre certificat fiscal de paiement va vous être transmis (si vous êtes à jour de cotisation 2024) avec l'appel à cotisation 2025 inchangée à 30€ et l'annuaire des marées 2025.

L'AUPAR reste mobilisée pour défendre vos intérêts d'usagers du port et plus globalement pour défendre aussi le droit à naviguer dans le respect de notre environnement privilégié.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025 pour vous et vos proches.

Jean-Luc BENARD et le Conseil d'Administration.

## ASSEMBLEE GENERALE du 8 AOÛT 2024

Suite à notre AG, nous avons confirmé à Mme le Maire les points marquants positifs pour les plaisanciers obtenus en partenariat, en particulier, l'autorisation donnée par le Préfet d'un dragage annuel du Fier de 8000m3 pendant 10 ans,

Mais aussi le « reste à faire » toujours porté par notre association : Retrait des friches ostréicoles, mise en place du PAPI, dragage du bassin de la Prée ....et, plus facile à réaliser rapidement, la mise en place de la Wifi aussi au port de la Prée et du « Passeport Escale »

Le Conseil d'administration (inchangé) est composé comme suit :

- Président : Jean-Luc BENARD,
- Vice-Président : Jean-Bernard ANSOUD,
- Trésorier : Jean-Jacques BLANC,
- Secrétaire : Jean-Claude PERIN,
- Isabelle GAU-VERDON, Bernard GAU-VERDON, Jean-Claude JEGOU, Richard LE CORRE, Alain PROUST

### TRAVAUX

Le dragage du chenal a été fait fin mai / début juin et le résultat nous parait bon, il continuera tous les ans à la même époque. Nous suivons de près ces travaux et nous commanderons un survol en avril et en septembre prochain.

Porte écluse : En cours de réparation de l'automatisme.

Installation du Wifi au bassin de la Prée, nous avons relancé le port pour l'avancement de ce projet.

### CONSEIL PORTUAIRE

Le Conseil Portuaire s'est tenu mercredi 18 décembre, la saison a été bonne malgré une météo défavorable et les recettes ont été meilleures que l'année précédente ce qui a permis d'augmenter la réserve pour les dragages de 70 000 € environ.

L'augmentation des tarifs pour l'année 2025 sera de 1,5 %, la liste d'attente reste à 15 €. Une modification du règlement portuaire va être faite concernant la résiliation des contrats pour comportements inappropriés notamment pour les incivilités constatées envers les personnels du port ainsi qu'entre utilisateurs du port.

L'investissement du wifi pour le bassin de la Prée va être proposé au Conseil municipal, le coût est de 5000 €, plus l'abonnement et l'entretien qui seront, eux, sur le budget de fonctionnement.

### *Apéro marée basse après les conseils d'administration au local AUPAR sur l'îlot du port :*

- Les dimanches 14/04, 12/05, 9/06, 7/07, 18/08, 22/09, 20/10, tous ces apéros ont eu lieu et ont rencontré un beau succès quelque fois sous la pluie !

### *Sorties en flottille 2024:*

- 27 au 29/05 : Ars - La Rochelle - Rochefort A/R, annulée à cause des orages. Reportée du 09 au 11 juillet et aussi annulée.
- 27 au 30/06 : Ars – Saint Denis d'Oléron – Boyardville A/R, l'escale de Boyardville a été annulée à cause du mauvais temps.
- 10 au 14/09 : Ars – Bourgenay – Les Sables d'Olonne A/R annulée à cause de mauvaise météo.

### *Animations 2024:*

- 28 / 04 : Visite du Phare de Cordouan en vedette à partir du port de ROYAN.
- 28/05 Visite du Musée de l'aéronautique à Rochefort.
- 7 au 8/06 : Fête du Port et de la Sardine, sous la pluie !
- 23/07 : Journée festive AUPAR/CNAR Pique-nique Banc du Bucheron avec huîtres offertes + dîner (avec participation) au CNAR, nous y étions nombreux et cet événement sera reconduit en 2025.
- 4/08 : OFNI (Objets Flottants Non Identifiés), pour une fois il faisait beau !!!
- 8/08 : Assemblée Générale suivie d'un déjeuner sur le port, apéro, paella et dessert ont été appréciés.
- 22/08 : Banc du Bucheron avec huîtres sur le Banc et devant le local pour ceux qui ne pouvaient pas aller sur le Banc.
- 03/09 : Accueil du Défi Voiles Découvertes
- 05/09 : Journée SNSM, remise de vos chèques de dons à la SNSM ILE DE RÉ.
- 01 au 06/10 : Grand Pavois

### ACTUALITE AUPAR

- A la demande du Préfet, Intégration de l'AUPAR au Comité Consultatif RNN Lilleau des Niges, (06/24),
- Participation au Conseil Portuaire du 18/12/2024,
- Site internet « aupar.info » modernisé et à jour en temps réel depuis avril.

### ANNUAIRE DES MAREES 2025

Livré le 11 décembre, il vous sera adressé par courrier postal accompagné de votre certificat fiscal 2024 et de l'appel à cotisation pour l'exercice 2025, merci de régler rapidement votre cotisation et de préférence par virement bancaire pour simplifier le travail de notre Trésorier.

URCAN : Union Rétaise des Clubs et Association Nautiques. UNAP CM : Union des Associations de Plaisanciers de Charente Maritime. FNPAM : Fédération Nationale des Plaisanciers de l'Atlantique et de la Méditerranée.

**AUPAR (Association des Usagers du Port d'Ars en Ré BP 22 - 17590 Ars en Ré) « aupar.ars@gmail.com »**

**Association déclarée selon la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - n° 22- publiée au JO du 31mai 1989**